

WALLONIE-BRUXELLES

Du changement pour les musées

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi soir à la majorité (PS-cdH) un projet de décret qui impose une série de mesures aux musées reconnus et subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le texte a notamment pour effet de supprimer la gratuité pour les publics scolaires. Mais l'ensemble des musées devront offrir des tarifs adaptés, non seulement aux écoles, mais aussi aux publics socialement défavorisés, aux personnes handicapées, aux moins de 26 ans et aux seniors.

Le nouveau décret maintient en revanche la gratuité d'en-

trée pour tous chaque premier dimanche du mois dans les musées.

De surcroît, les musées devront élaborer un plan de numérisation de leur collection, dynamiser leur communication, et mettre davantage en lumière les quelque 50 000 œuvres de la Fédération.

Pour les aider dans ces tâches, les musées verront leurs subsides augmenter de 25 % (+2 millions/an). Dans une optique de rationalisation et d'efficacité, ceux-ci seront aussi encouragés à se regrouper en pôles muséaux. Ces dispositions devraient être d'application au 1^{er} janvier 2020. ■